

## GESTION

La municipalité a commandé trois audits sur le contrat de délégation de l'eau à Veolia de 1990 à 2020. Elle a préféré négocier une baisse du prix en échange du maintien du contrat plutôt que de payer des pénalités pour rupture anticipée.

# Toulouse obtient de Veolia une baisse du tarif de l'eau de 25 %

DE NOTRE CORRESPONDANT À TOULOUSE.

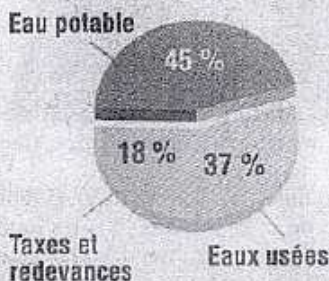
Le maire de Toulouse, Pierre Cohen (PS), a annoncé hier avoir négocié avec Veolia une baisse du prix de l'eau de 25 % dès 2010, à la suite d'un audit et en échange du maintien du contrat de délégation jusqu'à son terme en 2020. Les usagers bénéficieront au second semestre d'une diminution de leur facture d'eau et d'assainissement de 12,5 %, le prix de l'assainissement ne changeant pas. « La communauté urbaine, qui a pris la compétence de l'eau, en délibérera le 12 février », a indiqué le maire et président du Grand Toulouse lors des vœux à la presse. « Le prix du mètre cube d'eau et d'assainissement consommé en 2010 baissera de 42 centimes par rapport au tarif actuel de 3,37 euros TTC, a précisé Nicolas Tissot, adjoint au maire chargé des services publics. Sans cette baisse, Veolia aurait fait un bénéfice de 71 millions d'euros sur la durée du contrat, selon l'audit. » La baisse ne concernera que les usagers toulousains car le contrat ne couvre que la ville centre.

**Droit d'entrée et redevance**  
Pierre Cohen ne souhaite pas municipaliser l'eau avant la fin du contrat, en 2020, en raison des coûts générés par une rupture anticipée. « L'autre option serait de rompre le contrat en 2015 comme l'autorise la jurisprudence, a-t-il expliqué. Mais dans ce cas, le tarif ne diminuerait que de 10 % à 12 % selon l'audit, à cause des investissements de 20 mil-

## L'économie des services de l'eau en France

### Décomposition du prix de l'eau

Prix moyen FP2E



Source : rapport BIPE-FP2E, janvier 2008, 3<sup>e</sup> édition

### Les coûts de fonctionnement



Les coûts fixes

- Main d'œuvre
- Entretien et fonctionnement des équipements
- Gestion de la clientèle
- Gestion administrative
- Impôts, taxes et redevances
- Études
- Maîtrise des risques
- Recherche et développement

de 80 à 95%



Les coûts variables

- Énergie, produits de traitement
- Achat d'eau et déversement des effluents
- Élimination ou valorisation des déchets produits

Ensemble des coûts de fonctionnement

de 5 à 20%

En % de l'ensemble des coûts de fonctionnement

A Toulouse, Veolia a augmenté le tarif de l'eau de 75 % depuis 1990.

lions d'euros à réaliser. Et la ville ne percevrait plus la redevance de 6 millions d'euros par an payée par Veolia.»

Cette position ne satisfait pas l'association Eau Secours 31 qui demande une remunicipalisation rapide. « La ville devrait payer un contentieux estimé entre 9 et 40 millions d'euros à Veolia pour la rupture du contrat », a répondu Nicolas Tissot. En 1990, l'ancien maire, Dominique Baudis, avait accordé à la Générale des Eaux un contrat de délégation de trente ans en échange du paiement d'un droit d'entrée de 67 millions d'euros et d'une redevance sur l'eau et l'assainissement de 6,3 millions par an versés au budget général de la ville. En contrepartie, Veolia a augmenté

le tarif de l'eau de 75 % depuis 1990, alors que l'inflation a été de 42 %, selon Nicolas Tissot. Le droit d'entrée du délégataire a permis à la mairie de se désendetter et de faire valoir sa bonne gestion des finances publiques.

### Tarif progressif

Mais cet impôt déguisé a longtemps été critiqué par la gauche toulousaine. Elue en mars 2008, la nouvelle municipalité de gauche a commandé trois audits technique, juridique et financier aux cabinets Merlin, Matharan et Finances Consult. « Ils relèvent qu'il sera difficile d'attaquer certaines clauses contractuelles car la responsabilité est partagée avec la mairie, qui a cosigné le contrat, et parce que c'était

légal en 1990, dit Pierre Cohen. Alors qu'en menant le contrat à son terme, nous obtenons tout de suite une baisse du prix pour les usagers. » La mairie veut aussi instaurer en 2010 ou 2011 un tarif progressif qui augmentera avec la consommation pour inciter à économiser l'eau.

Au-delà du cas de Toulouse, la communauté urbaine (670.000 habitants) veut développer la gestion publique de l'eau en s'appuyant sur les régies existantes de Colomiers, Tournefeuille et Cugnaux et en collectivisant la gestion chaque fois que le contrat d'une commune arrivera à terme. Elle lancera aussi un audit sur le contrat de Saint-Orens avec la Lyonnaise des Eaux.

LAURENT MARCAILLLOU